



LEADER 2014-2020- GAL Sud Guyane

COMITE DE PROGRAMMATION N°3

du Groupe d'Action Locale Sud Guyane

10 Juillet 2018 à Maripa-Soula

Compte-rendu

Participants

Structures et/ou personnes qualifiées		Représentants (titulaire/suppléant)	Présence	Vote
Collège public	Commune de Saül	CHARLES Marie-Hélène Maire de Saül (titulaire) YA Kong Conseillère municipale (suppléante)	Excusées	/
	Commune de Papaïchton	BAKAMAN Paul, Conseiller spécial (titulaire) DJANI Emilie, Conseillère municipale (suppléante)	Suppléante	1
	Commune de Maripa-Soula	ATIA Joseph, Conseiller spécial (titulaire) ABLANC Christophe, Conseiller spécial (suppléant)	Suppléant	1
	Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG)	DOLIANKI Paul, Elu communautaire (titulaire) ABIENSO Marie-Thérèse Elue communautaire (suppléante)	Suppléante	1
	Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)	DJANI André, Elu CTG (titulaire) JOSEPH Anne-Gaëlle, Elue CTG (suppléante)	Excusés	/
	Parc amazonien de Guyane (PAG)	DEIE Jules, Représentant des collectivités territoriales et de leurs groupes (titulaire) BELLARDIE Tristan, 2ème vice-président du PAG, Représentant des associations (suppléant)	Titulaire	1
Collège privé	SELE Julie Directrice <i>Initiative Ouest Guyane (IOG)</i> à Saint Laurent du Maroni (titulaire)		Excusée	/
	TANI Eric, Chef d'entreprise <i>Mapa Services</i> à Maripa-Soula (titulaire)		Titulaire	1
	PENON Lawa Cérol, Agriculteur à Maripa-Soula (titulaire)		Titulaire	1
	GOUDOT Jean-Paul, Gérant <i>Les carbets du bord</i> à Saül (titulaire)		Titulaire	1
	YA Siong, Présidente de l'association <i>Panga</i> à Saül (titulaire)		Excusée	/
	BAGADI Gabriel, Chef d'entreprise <i>Bagadi Gabriel Ets.</i> à Papaïchton (titulaire)		Excusé	/
	OPOYA Aïmawalé, Artiste-artisan à Taluen (titulaire)		Titulaire	1
	ADAOUDE Carlos, Artiste-artisan à Papaïchton (titulaire)		Excusé	/
	TANI Mirta, personne-qualifiée Vie associative et tourisme à Maripa-Soula (suppléante)		Suppléante	1
	DIFOU Charles, Enseignant libraire à Papaïchton (suppléant)		Suppléant	1
	DJABA Cimonard, Président de <i>Wanton Melody</i> à Papaïchton (suppléant)		Excusé	/
	ALLINCKX Cindy, Agricultrice à Saül (suppléante)		Excusée	/
NGUYEN THI SANG Coline, Gérante <i>Auberge de la montagne</i> à Maripa-Soula (suppléante)		Suppléante	1	
APOUYOU Arnaud, Chef d'antenne Pôle emploi à Maripa-Soula (suppléant)		Suppléant	1	
Cellule LEADER	CHAMPETIER Séverine, Coordinatrice LEADER		1	
	NANNETTE Stecy, Assistante de gestion animatrice LEADER		Excusée	
Invités	PAE/CTG	APPAOU Kristel Chargée de mission instruction LEADER	Excusée	
	ASP	PLAISIR Jack, Directeur régional Guyane et KREMER Julie, Chargée de mission FEADER	Excusés	
	CNES Guyane	BATAILLE Thierry, Chargé des relations institutionnelles	Excusé	
Autres participants	HORTH Andy, Chef d'antenne CTG de Papaïchton		6	
	FARNY Gilles, Chef de délégation territoriale du Maroni au PAG			
	KALI-PETETOT Ettie Chargée de mission, GUALLEZE Amalle Cheffe de projet Guyane, MAZIANE Rachid, Chargé de projet Siège de l'Association Nationale des Compagnons Bâisseurs, porteuse du projet <i>Brikotek</i> à Maripa-Soula			
	HERNANDEZ Morgane, Directrice de l'Office du tourisme de Maripa-Soula, porteuse du projet <i>Gobaya-Soula</i>			
Totaux			19 présents	12 votants

Introduction

9h - Après l'accueil des participants, la réunion est ouverte par le Président du GAL, Mr Jules Deie. Il remercie les participants de leur présence, et présente notamment les nouveaux venus. La coordinatrice annonce l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Point d'étape LEADER

- ✓ Un point d'étape avec le PAE au terme de la tranche 1
- ✓ Retour sur le comité de programmation n°2
Compte-rendu du Comité de programmation n°2 du 20 Janvier 2018 à Papaïchton *soumis à validation*

2. Présentation et avis d'opportunité sur 3 projets en cours d'instruction soumis à sélection

- ✓ Projet PAG - « Animer, gérer et évaluer le programme LEADER - Tranche 2 » relatif au fonctionnement du GAL
- ✓ Projet Association nationale des compagnons bâtisseurs - « Création d'une Brikotek en appui à la filière d'amélioration de l'habitat à Maripa-Soula »
- ✓ Projet Fleuve d'hier et d'aujourd'hui - « Au fil du Pangui : atelier couture-broderie à Papaïchton »

3. Suivi des actions soutenues et de la maquette

- ✓ Avancement des projets soutenus :
Sentier d'interprétation de Gobaya soula (Office du tourisme de Maripasoula)
Réseau de proximité – Sud Guyane entreprendre (PAG)
- ✓ Point sur la maquette financière

4. Mise en perspective du GAL Sud Guyane

- ✓ A l'échelle de la Guyane et des GAL d'Outre-Mer,
- ✓ A l'échelle de la France et de l'Europe...

Vérification du double quorum

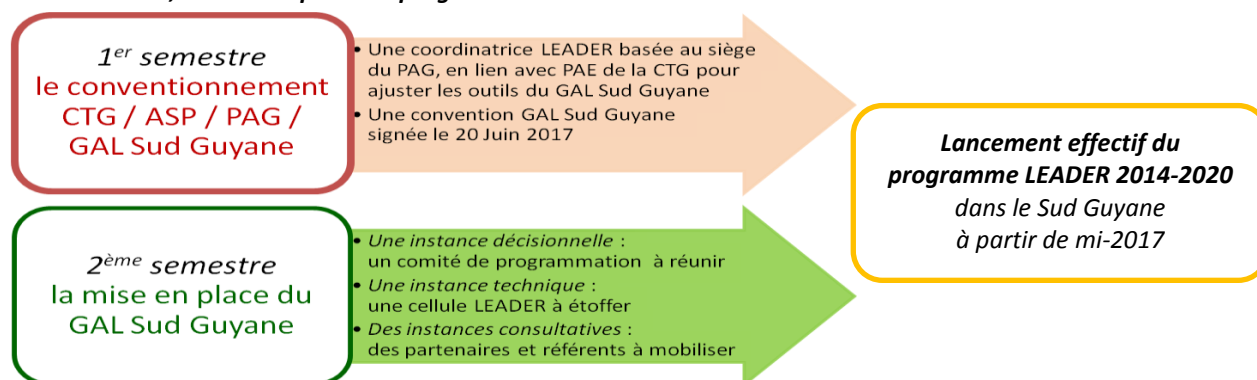
Le double quorum est confirmé par le Président du GAL, avec la présence de 12 membres, dont 4 membres publics (1 titulaire et 3 suppléants) et 8 membres privés (4 titulaires et 4 suppléants) votants. Le second quorum est respecté lors du retrait du représentant du PAG concerné par 1 projet, avec 3 représentants publics et 8 représentants privés.

1. Point d'étape LEADER dans le Sud Guyane

Le 20 juin 2018, la Cellule LEADER avec le PAG, structure porteuse du GAL Sud Guyane, a rencontré le PAE pour un point d'étape.

Une mise en œuvre en 3 temps

→ 2017, la mise en place du programme...



→ 2018, l'émergence des premiers projets...

- 2^{ème} Comité de Programmation le 20 janvier 2018 à Papaïchton
- 3^{ème} Comité de programmation le 10 juillet 2018 à Maripa-Soula.
- ⇒ 3 projets engagés (dont celle pour *Animation et fonctionnement LEADER - Tranche 1*)
- 3 projets à l'instruction (dont celle pour *Animation et fonctionnement LEADER - Tranche 2*)
- aucun paiement (Demande de paiement pour *Animation-fonctionnement LEADER-Tranche 1* en cours d'instruction)

Une stratégie d'animation-communication spécifique

Une identité visuelle propre au GAL Sud Guyane Et de simples supports

- Un flyer remis lors de réunion et/ou événement public, et d'un 1^{er} contact,
- Une présentation power-point proposée lors du 1^{er} entretien avec le porteur de projet, et support aux échanges autour de son idée de projet ;
- Et quelques articles dans les publications du PAG et de partenaires.



Des rencontres « opportunistes » :

Face au constat du peu de pertinence et de la faible efficacité des permanences ou des réunions d'information collectives (organisation chronophage pour un public réduit et pas nécessairement bien ciblé), la Cellule LEADER a fait le choix de rencontres « opportunistes » en jouant la carte « réseau ». Concrètement, au-delà de la réunion de lancement LEADER organisée le 27 juin 2017, après signature de la convention, la Cellule LEADER a informé sur le programme LEADER au cours de diverses réunions mobilisant divers partenaires et/ou porteurs de projet potentiels, voire aussi au cours de quelques événementiels. Et notamment :

- A Cayenne → une 1^{ère} grosse réunion d'informations « Littoral » (27/06/17)
- A Papaïchton → Mayouri de l'emploi (avec Pôle emploi et autres partenaires), rencontre des opérateurs touristiques (avec PAG), rencontre des associations culturelles (avec CTG)...
- A Maripa-Soula → participation à différents Comités de pilotage autour de programmes ou études de la Mairie (PRCB CEP-SPEP-SIAE, SDDA...) ou l'Office du tourisme ;
- A Saül → uniquement des rencontres individuelles

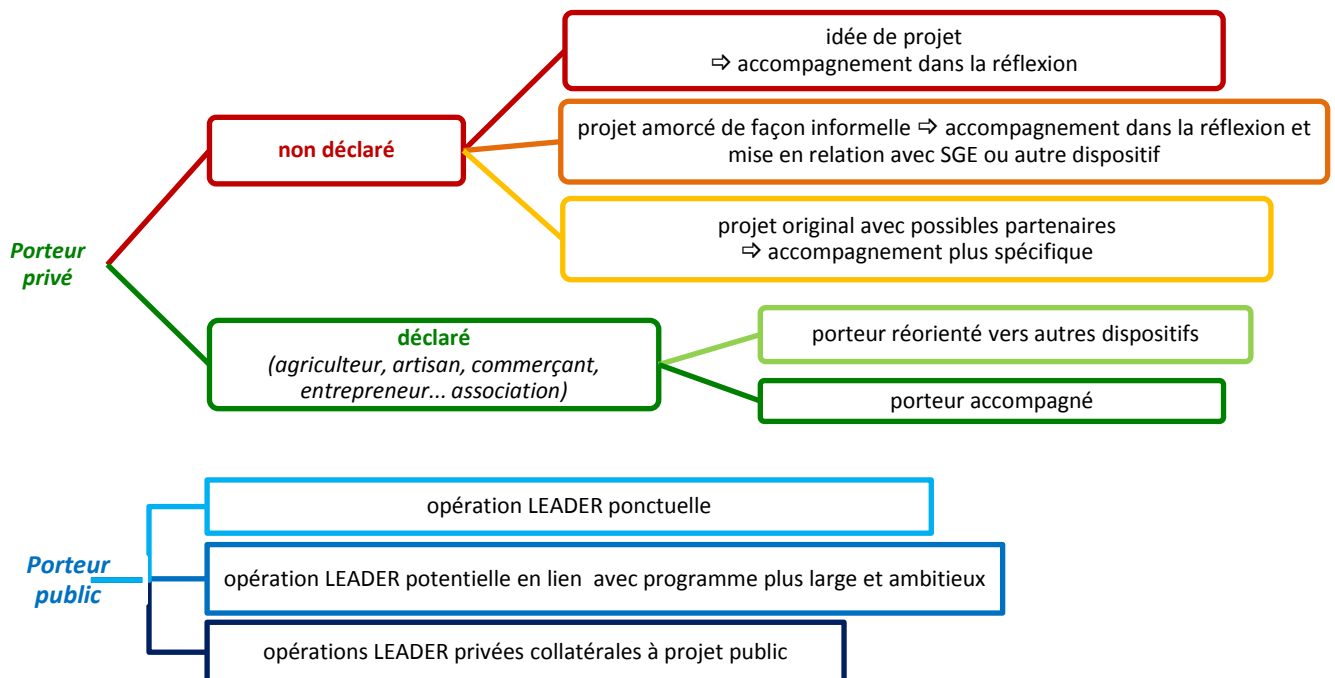
Et plus largement, elle a informé et pris des contacts lors d'événementiels mobilisateurs tels que les 10 ans du PAG à Taluen, Papaïchton, Maripa-Soula, des marchés à Maripa-Soula...

Ces rencontres ont contribué à des contacts et mises en relation intéressants.

De l'idée au projet, quel(s) accompagnement(s) pour quel porteur(s) ?

La Cellule LEADER a contacté/rencontré plus d'une centaine de porteurs.

- Près d'un quart n'ont pas de statut déclaré mais sont accompagnés à différents degrés et/ou orientés vers d'autres dispositifs et/ou structures pour amener à l'émergence d'un projet et d'un statut formel ;
- Parmi les porteurs privés déclarés, certains sont réorientés vers des dispositifs plus souples (ex : appels à projets du PAG) ou plus lourds (ex : FEDER) en fonction du profil du porteur et de la taille du projet.



Une grande diversité de porteurs publics sollicite LEADER également.

- *Des collectivités* : communes (Maripa-Soula et Papaïchton), CTG (Service environnement, Service culture...)
- *Des établissements publics* : Office du tourisme de Maripa-Soula, Collège de Gran Man Difou, PAG...
- *Des chambres consulaires* : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie...
- *Des services de l'Etat* : Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DAAF)

Les projets diffèrent d'une commune à l'autre, mais l'approche LEADER vise toujours la recherche de projets avec une valeur-ajoutée, et en cohérence avec la stratégie de développement communal. Ainsi à Maripa-Soula, les opérations LEADER envisageables s'articulent en général à des programmes plus ambitieux (ex : projet pépinière articulé au programme Schéma Directeur de Développement Agricole, projet Brikotek articulé au programme OPAH, projet Maison Galmot ou encore projet de plate-forme collaborative en préalable à la Maison des Initiatives Locales, s'inscrivent dans le programme de revitalisation du centre-bourg...). Sur Papaïchton, il s'agit d'appuyer des initiatives en lien avec des projets comme l'aménagement des Abattis Cottica ou Genre et développement. A Saül, des pistes se dessinent autour de projets inscrits dans la convention d'application qui lie la Commune au PAG (projet de réhabilitation de la Maison Agasso).

De façon générale, la plupart des projets concernent des domaines couverts par notre stratégie LEADER Sud Guyane. Toutes les thématiques ont été touchées.

Des difficultés à prendre en compte

Lors d'un point d'étape organisé le 22 juin au PAE, la Cellule LEADER a mis en avant un certain nombre de difficultés pour expliquer la mise en œuvre pour le moins lente, du programme LEADER 2014-2020 dans le Sud Guyane (en termes de nombre de projets programmés et engagés). Les contraintes propres au programme ont donné lieu à de nombreux échanges en séance, avec les membres du comité de programmation.

→ Des contraintes propres au programme LEADER 2014-2020

Difficultés de mise en œuvre au niveau national : finalisation des formulaires de demande de subvention et autres outils opérationnels au cours du 1^{er} semestre 2017 seulement, outils OSIRIS pas encore prêts pour le GAL Sud Guyane, formulaire de demande de subvention relatif à la Coopération non validé, manuel de procédures provisoire ...

⇒ Face aux retards et aux incertitudes autour des outils et procédures LEADER (notamment en matière de délais d'instruction, d'engagement, de paiement...), la Cellule LEADER a fait le choix d'une communication limitée et d'une sollicitation moindre des petits porteurs de projet.

Questions de financement

- *Préfinancement* → nécessaires démarches en parallèle, qui ralentissent les projets ;
- *Cofinancement* → difficulté à intégrer cofinancement LEADER dans programme plus vaste, et difficulté à mobiliser des co-financeurs dans le même temps
- *Financement local* → pas de structure bancaire ou dispositif de micro-crédit encore installé localement (certains comme l'ADIE sont dans l'attente d'un local, l'ouverture de la Maison des Initiatives Locales n'étant prévue qu'en septembre 2019) ;
- *Autres financements privilégiés à LEADER* perçu comme trop contraignant.

⇒ Selon les membres du comité, toutes ces difficultés tendent à privilégier les porteurs de projet publics, plus à même de faire face à ces contraintes de financement. C'est là une dérive du programme LEADER supposé appuyer notamment les initiatives des petits porteurs de projets. Quelles solutions ?

Un groupe de travail est mis en place par le Réseau rural pour travailler sur la question du préfinancement. Seule la CTG est habilitée à faire de l'avance de trésorerie et y réfléchit. En attendant l'émergence de solutions concrètes, la Cellule LEADER explore d'autres alternatives du type financement participatif (levées de fonds auprès du grand public, pour prêts ou dons), cofinancements plus souples...

Au niveau du GAL, quorum fragile et aléatoire et lourde logistique

La règle du double quorum constitue un principe fort de LEADER mais, de fait, un risque dans le contexte du Sud Guyane compte-tenu des contraintes logistiques inhérentes à l'enclavement du territoire. Cependant, le choix d'organiser des comités tournants d'une commune à l'autre, répond à la volonté du GAL Sud Guyane de mettre en réseau les acteurs du territoire impliqués dans la mise en œuvre du programme.

→ Des freins au niveau du territoire Sud Guyane

Contexte institutionnel et réglementaire : contraintes au plan foncier (justificatif de titre, accompagnement administratif) et pour certaines activités (exploitation du bois, restauration, ...)

Spécificités du Sud Guyane : populations faiblement qualifiées, multi-activité et secteur informel prépondérants, faible structuration du tissu associatif et entrepreneurial, manque de culture projet... ⇒ difficile mobilisation de porteurs et de prestataires pour LEADER

Enclavement

- *Problèmes de communication* (Internet et téléphone) ⇒ très lourd handicap pour le montage et le suivi des projets, la recherche de devis et de partenaires, les démarches institutionnelles et financières...) mais aussi pour l'animation territoriale et la gouvernance locale ;
- *Impact en matière de transport* : coûts élevés et transport conditionné à la saisonnalité (circulation fluviale limitée et risquée en saison sèche)

Manque de structures d'accompagnement et d'institutions et autres partenaires

⇒ accompagnement très lent des porteurs de projet

Validation du compte-rendu du Comité de programmation n°2

Après rapide présentation du compte-rendu et rappel des décisions prises lors du comité de programmation du 20 Janvier 2018 à Papaïchton, les membres présents procèdent à sa validation.

2. Présentation, sélection et avis d'opportunité des projets en cours d'instruction

Trois projets déposés au PAE sont toujours en cours d'instruction. En l'attente d'un avis réglementaire pour chacun d'eux, la coordinatrice LEADER propose aux membres du GAL de procéder à la sélection des projets, c'est-à-dire à leur notation, et d'émettre un avis d'opportunité. Conformément au règlement intérieur du GAL Sud Guyane, leur programmation pourra se faire ultérieurement, par le biais d'une consultation écrite, dès réception d'un avis réglementaire favorable.

Projet Association nationale des Compagnons Bâisseurs : « Création d'une brikotek en appui à la filière Amélioration de l'habitat à Maripa-Soula »

→ Projet rattaché à la sous-mesure 19.2 - **Fiche-action 2** de la SDL du GAL Sud Guyane

Le projet est présenté par l'Association Nationale des Compagnons Bâisseurs, représentée par Melle Ettie Kali-Pettetot, chargée de mission, et Mr Rachid Maziane, Chargé de projet siège, venu participer au comité de pilotage de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) à la Mairie de Maripa-Soula, rejoints par la suite par Mme Amalle Gualleze Chef de projet Guyane, basée à Maripa-Soula.

Résumé du projet : Mise en place d'un espace dédié à l'auto-construction dans le bourg de Maripasoula pour appuyer le développement de la filière Amélioration de l'habitat, à travers sensibilisation et formation aux techniques d'auto-construction, mise en réseau des acteurs de la filière bois. Espace proposant à terme un service de dépannages pédagogiques, de conseils et formations techniques et de prêt d'outillage

⇒ Intervention prévue de juillet 2018 à janvier 2019

Plan de financement avant avis réglementaire de l'AG

Financeurs	Montant en €	Taux en %
FEADER	151 833,85€	85%
CTG dont fonds CNES	26 794,21€	15%
Total aides publiques	178 628,06 €	100%
Coût global	178 628,06 €	100%

Nature des dépenses

- Aménagement et équipements
- Rémunération : 1 animateur technique ETP 6 mois, et quelques jours pour 1 animateur et 1 cheffe de projet à Maripa-Soula, et 1 chef de projet siège
- Actions d'animation, de communication et de formation

Après le retrait des représentants de l'ANCB et échanges entre participants, les membres du comité procède à la notation et au vote :

Double Quorum :	Ok – 12 votants (4 publics et 8 privés)
Avis réglementaire de l'AG	Dossier déposé le 31 mai 2018 ; en cours d'instruction
Notation et Avis CP	Note 9/11 - Avis d'opportunité favorable à l'unanimité

Résumé des principales remarques et questions soulevées, et compléments apportés :

Le projet initial de l'ANCB portait sur une période de 18 mois, avec un cofinancement CAF conséquent. Mais faute d'engagement formel possible de la CAF avant la fin de l'année (contrat d'objectifs en cours de négociation), l'ANCB a sollicité LEADER pour une 1^{ère} tranche de 6 mois, subventionnée à 100%.

Au regard des questions soulevées, le fonctionnement de la brikotek reste à clarifier, ou du moins à adapter au contexte local, notamment les modalités de prêts d'outillage et de mise à disposition de bois pour petites réparations. Un atelier réunissant experts et abatteurs-scieurs locaux est d'ailleurs prévu pour réfléchir aux modalités d'approvisionnement en bois local.

Au plan territorial, l'ANCB intervient à l'échelle de la commune et plus particulièrement du bourg ; le projet a donc une dimension territoriale limitée alors même qu'il pourrait intéresser tout le territoire LEADER, compte tenu de l'intérêt pour l'auto-construction. Il est suggéré de communiquer de façon plus large sur les services proposés par la brikotek, jusqu'à Saül même, et via des supports comme face book !

La question de la viabilité d'un tel service se pose même si l'articulation de l'opération Brikotek à l'OPAH sur une durée de 5-6 ans permet d'envisager une continuité de service. Mais au-delà de la brikotek elle-même, c'est plutôt autour de la démarche d'auto-construction qu'il faudrait penser pérennisation.

Dans l'immédiat, le calendrier de mise en œuvre concrète du projet pose question au regard du risque lié aux contraintes de saisonnalité pour le transport fluvial des locaux et autres matériaux envisagés.

Projet Fleuve d'hier et d'aujourd'hui : « Au fil des pangis : Atelier de couture/broderie pour la création, la transmission et le partage de savoirs à Papaïchton »

→ Projet rattaché à la sous-mesure 19.2 - **Fiche-action 4** de la SDL du GAL Sud Guyane

Résumé du projet présenté par la coordinatrice LEADER en l'absence de la porteuse de projet. Cependant, Mme Lucie Lepage, Présidente de l'Association Fleuve d'Hier et d'Aujourd'hui avait déjà présenté ce projet lors du CP du 20 janvier 2018 à Papaïchton :

- Mise en place d'un espace équipé pour développer l'activité de couture/broderie
- Formation aux techniques traditionnelles/contemporaines en matière de couture-broderie
- Découverte, échange et transmission des techniques et des savoirs différents/d'ailleurs
- Valorisation des connaissances réunies sur les savoirs traditionnels et promotion des créations réalisées
- Développement de services

⇒ Intervention prévue de fin 2017 à janvier 2019

Plan de financement avant avis réglementaire de l'AG

Financeurs	Montant en €	Taux en %
FEADER	25 599,76 €	74%
CTG dont fonds CNES	4 517,60 €	13%
PAG	4 000 €	11%
Total aides publiques	30 117,36 €	98%
Autofinancement	700€	2%
Coût global	34 817,36 €	100%

Nature des dépenses

Aménagement et équipement d'un atelier
Actions d'animation/formation et de communication

Après échanges, les membres du comité procèdent à la notation et au vote :

Double Quorum :	Ok – 11 votants (3 publics et 8 privés)
Avis réglementaire de l'AG	Dossier déposé le 02 mai 2018 ; en cours d'instruction
Notation et Avis CP	Note 9/11 - Avis d'opportunité favorable à l'unanimité

Résumé des principales remarques et questions soulevées, et compléments apportés :

Gilles Farny évoque le projet Genre et développement porté par le PAG en lien avec la Commune de Papaïchton, qui mise sur la femme comme levier de développement économique de la commune, et a donc choisi d'apporter sa contribution au projet de Fleuve d'hier et d'Aujourd'hui. Au-delà du rapprochement des femmes impliquées dans ces projets, il s'agit d'appuyer leur professionnalisation en liant tradition et modernité, de promouvoir leur savoir-faire et à termes, développer des activités génératrices de revenus.

Des éclaircissements sont apportés quant au format des formations qui semblent d'un coût insuffisant à certains. De fait, l'association a fait le choix d'axer ce projet avant tout sur l'équipement de l'atelier et quelques séances ponctuelles de formation professionnelle (utilisation des machines, couture-broderie, initiation motifs tembé) plutôt qu'une formation en continu, pour s'adapter à la disponibilité des femmes. Elle mise également beaucoup sur les savoirs de chacune, pour un partage des connaissances, une formation mutuelle.

La pérennité de l'activité n'est pas garantie à ce stade du projet, mais est prise en compte par l'association à deux niveaux : à partir de diverses petites activités de vente, elle s'efforce de reconstituer ses stocks de tissus et mercerie, et par ailleurs, elle a prévu formation à l'utilisation des machine par le fournisseur et visite

d'entretien préventif à 6 mois pour garantir la durabilité des équipements. Reste qu'une jeune association ne peut prétendre d'emblée à la pérennisation de ses activités alors qu'elle démarre à peine son projet.

Projet PAG - « Animer, gérer et évaluer le programme LEADER - Tranche 2 »

→ Projet rattaché à la sous-mesure 19.4 – **Fiche-action 6** de la Stratégie de développement local du GAL Sud Guyane
Résumé du projet présenté par la coordinatrice LEADER

Animation du GAL Sud Guyane (organisation de comités de programmation et autres animations), actions de communication et d'évaluation, par 2 postes ETP basés à Maripa-Soula, de juillet 2018 à décembre 2019 :

- une coordinatrice-animatrice déjà en place depuis mi-janvier 2017
- une assistante de gestion-animatrice en place à partir de mi-janvier 2018 mais à remplacer depuis le 1^{er} juillet 2018 suite à son départ de la Guyane.

⇒ Intervention prévue sur 18 mois calendaires de juillet 2018 à décembre 2019

Plan de financement avant avis réglementaire de l'AG		
Financeurs	Montant en €	Taux en %
FEADER	169 949 €	85%
CTG	29 991 €	15%
Total aides publiques	199 940 €	100%

Nature des dépenses

Animation et gouvernance locale (fonctionnement du GAL)
 Rémunération de 2 ETP sur 18 mois
 Communication et évaluation

Le PAG apporte un complément de 44 500 € pour l'équipement et le fonctionnement de la Cellule LEADER, sur fonds propres et fonds d'état, réservant les fonds européens aux dépenses de rémunération de la cellule LEADER et aux coûts d'animation et de communication du programme (notamment l'organisation des comités de programmation).

Après le retrait de Mr Jules Deie, représentant du PAG au comité, et du Chef de la DTM du PAG également présent, les membres du comité procèdent au vote. Rattaché à la sous-mesure 19.4, ce projet n'est pas soumis à la grille de sélection mais au simple vote à main levée.

Double Quorum	Ok – 11 votants (3 publics et 8 privés)
Avis réglementaire de l'AG	Dossier déposé le 25 juin 2018 ; en cours d'instruction
Avis CP	Avis d'opportunité favorable à l'unanimité

Résumé des principales remarques et questions soulevées, et compléments apportés :

Le renouvellement du poste d'assistante de gestion LEADER amène à poser la question du recrutement local. Le PAG est confronté à la difficulté d'identifier localement des personnes compétentes et motivées, du fait d'un faible niveau de qualification générale et du peu d'intérêt/de motivation pour un poste très administratif et lourd, qui requière une relative autonomie et qualification pour faire face aux procédures complexes de tels programmes. En témoigne également le cas de la CTG qui peine à recruter un agent de développement local pour son Dispositif d'Appui au Développement Territorial.

3. Suivi des actions soutenues et de la maquette

Avancement des projets en cours de réalisation

Projet PAG - « Réseau de proximité-Sud Guyane Entreprendre »

→ Projet rattaché à la sous-mesure 19.2 – **Fiche-action 1** de la Stratégie de développement local du GAL Sud Guyane
Rappel et point d'avancement du projet présentés par la coordinatrice LEADER, en l'absence du porteur de projet:

- Mise en place d'un dispositif d'appui des porteurs de projets, qui assure des formations collectives transversales (gestion de base, administrative et réglementaire, communication, système d'aide) et un accompagnement de proximité individuel, afin de les amener à monter leur activité et/ou à répondre à l'emploi.
- Création et animation d'un réseau de compétences en lien avec les acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

⇒ Intervention sur 18 mois à partir de mi-mars 2018

- Recrutement de l'animatrice Charlotte Berthet-Rivière depuis la mars, à Maripa-Soula
- Prise de contact avec de nombreux porteurs de projet sur tout le territoire LEADER
- Lancement de la consultation pour la sélection des candidats à la formation

A ce stade, le PAG a sollicité le PAE pour des ajustements à 2 niveaux :

- Au regard des résultats de la consultation, légère hausse du coût du module « Sélection/Orientation »;

- Au regard du niveau de qualification plus élevé des porteurs de projet de Saül, idée de les dispenser des formations proposées sur Maripa-Soula (et simplement de leur remettre les supports) et plutôt d'amener d'autres porteurs à venir les rencontrer sur Saül et ainsi de les mettre en réseau.

Projet Office du Tourisme de Maripa-Soula - « Interprétation du sentier des cascades de Gobaya-Soula »

→ Projet rattaché à la sous-mesure 19.2 – **Fiche-action 3** de la Stratégie de développement local du GAL Sud Guyane

Rappel et point d'avancement du projet présentés par Mme Morgane Hernandez, Directrice de l'Office du tourisme de Maripa-Soula :

- Mise en place d'une série de panneaux d'interprétation culturelle (histoire des communautés bushinengé et amérindienne) le long d'un sentier de randonnée pédestre situé à 8,3 km du Dégrad Fromager de Maripa-Soula (en amont du fleuve Maroni) et récemment aménagé par le PAG ;
 - Mise en tourisme du sentier (animation avec scolaires, inauguration, promotion)
- ⇒ Intervention prévue sur 8 mois calendaires de novembre 2017 et août 2018

A ce stade, les panneaux en bois ont été fabriqués, le contenu textuel des panneaux et leurs illustrations graphiques sont en cours de validation. Reste donc à finaliser les panneaux (infographie et impression) et à transporter et installer sur site l'ensemble, puis à organiser la promotion de ce sentier par quelques actions de communication d'ici novembre 2018.

Au cours de cette réalisation, l'OT a du faire face au questionnement de la Trésorerie générale sur le budget présenté, compte-tenu de la question du transfert de compétence Tourisme à la CCOG, dans le cadre de la Loi Nôtre. De fait, nous sommes en phase transitoire, la CCOG se positionnant uniquement sur la dimension Promotion touristique. Mais à terme, l'OT est appelé à évoluer en EPIC.

Point sur la maquette

A ce jour, seulement 2 projets engagés (hors le projet relatif au fonctionnement de la Cellule LEADER) et donc susceptibles de paiement :

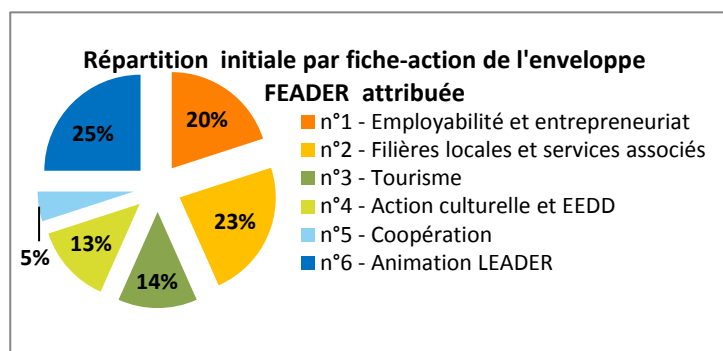
- Projet Sud Guyane Entreprendre - Fiche-action 1
- Projet Sentier Gobaya-soula - Fiche-action 3

Et 2 autres à venir potentiellement :

- Projet Pangis - Fiche-action 4
- Projet Brikotek - Fiche-action 2.

Notre maquette reste équilibrée ; mais à tout moment le comité peut faire le choix de répartir différemment les montants entre fiches-action 1 à 4. Par contre, ne peuvent être changés les 5% affectés à la coopération et les 25% affectés à l'animation/fonctionnement.

Notre préoccupation majeure = la consommation de l'enveloppe ! Pour rappel, une 1^{ère} enveloppe d'1 500 000 € FEADER a été réservée à chaque GAL. Début 2018, un 1^{er} réabondement a bénéficié au GAL NO, le seul ayant répondu aux critères attendus (% montants programmés / engagés / payés). Un 2^{ème} réabondement est prévu début 2019 à l'issue d'une évaluation mi-parcours portée par la CTG.



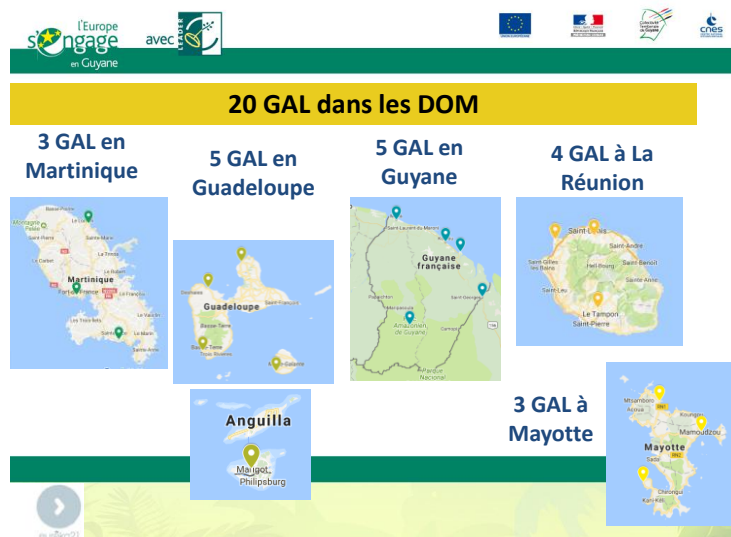
4. Mise en perspective du GAL Sud Guyane

Suite à une rencontre entre GAL des DOM, et l'association LEADER France en Martinique du 2 au 4 juillet 2018, autour du thème de la coopération inter-GAL DOM, la coordinatrice LEADER fait un retour d'information sur la situation générale de la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020.

A l'échelle de la Guyane et des GAL d'Outre-Mer

A ce jour, en Guyane :

- GAL Nord Ouest : 1,5 million programmé
- GAL de l'Est : 212 000 € programmés
- GAL Sud Guyane : 129 000 € programmés
- AggloGAL : 44 733 € programmés
- GAL des Savanes n'a fait aucune programmation faute de CP.



En Martinique, aucune programmation... En Guadeloupe, ça démarre inégalement mais... sans personne au service instructeur. La Réunion est plus en avance.

A l'échelle de la France et de l'Europe...

Il existe **340 GAL en France** (Cf. le répertoire des GAL <http://www.reseaurural.fr/leader/outils-leader/localisation-GAL>).

Le niveau d'avancement de ces GAL dans la programmation varie d'une région à l'autre. Mais au final, au niveau européen, la France est ... avant dernière (devant les Pays Baltes !) dans la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020. Selon LEADER France, la France a fait le choix de complexifier les procédures (au-delà des exigences européennes) dans un contexte de réforme des régions qui a ajouté de la complexité.

LEADER France travaille aujourd'hui au niveau des instances européennes à « sauver » la prochaine programmation LEADER ! L'enjeu de la programmation en cours est donc de consommer au maximum, quitte à sacrifier un peu la démarche initiale qui visait notamment à accompagner les porteurs n'ayant pas axé à d'autres dispositifs.

Face à ces difficultés, comme évoqué par le Directeur de l'ASP précédemment, il convient de bien faire remonter les points de blocage à tous les niveaux.

A la question de l'existence de statistiques sur l'impact de LEADER en matière de développement local, la coordinatrice évoque les Observatoires des territoires qui rendent compte du développement des territoires selon différents indicateurs mais sans pouvoir distinguer le rôle de LEADER. Et il y a de la capitalisation ponctuelle sur des projets innovants.

En ce qui concerne le devenir des porteurs de projet de l'ancienne programmation, force est de constater qu'il n'y a pas eu d'évaluation systématique par la suite, mais simplement une évaluation mi-parcours et une évaluation finale FEADER à partir des données transmises par les structures porteuses. La nouvelle programmation a davantage mis l'accent sur l'évaluation en imposant la formulation d'indicateurs et de questions évaluatives lors de l'élaboration des fiches-action.



Clôture

Au terme de ces échanges, les membres du GAL sont invités à se tenir prêts pour les consultations écrites à venir, qui seront lancées dès réception de l'avis réglementaire des 3 projets en cours d'instruction au Pôle Affaires Européennes.

Ceux qui le souhaitent sont invités après le repas, à profiter d'une visite terrain proposée par Mme Amalle Gualleze, pour découvrir dans le quartier, les actions à venir de l'OPAH à laquelle s'articulera l'outil Brikotek.

Mr Jules Deie lève la séance après avoir remercié l'ensemble des participants de leur présence et de leur implication dans ces échanges.

Les membres du comité et les invités se retrouvent autour d'un repas Chez Célia à 13h..

Le Président du GAL Sud Guyane

Jules DEIE